

Sujet : [INTERNET] Enquête publique – Observations – PARC EOLIEN DES GRANDES NOUES

De : >

Date : 03/11/2020 18:55

Pour : "ddt-participation-public-icpe@aisne.gouv.fr" <ddt-participation-public-icpe@aisne.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Avoir une implantation éolienne sur le territoire de Bonnesvalyn et visible depuis son habitation n'est pas une affaire anodine. Dès le début, le sujet a été d'abord longuement débattu au sein du Conseil Municipal, puis dans un Comité de suivi et des renseignements complémentaires ont été demandés au fur et à mesure de la réalisation du projet. L'affichage municipal était présent et il y a même eu un accompagnement sur le terrain, et une réunion ouverte à tous. Les chefs de projet ont répondu en toute transparence.

Cette source d'énergie (en termes de rendement par unité de production), n'est en rien comparable au nucléaire. Une indépendance vis-à-vis du nucléaire français est compliquée. Sauf que la centrale la plus proche (Nogent), est à moins de 80 kms. Tchernobyl, et plus récemment Fukushima ont marqué les esprits. Un accident sur le sol de notre pays serait catastrophique. Lors d'un « incident » il y a quelques années, les riverains de Pierrelatte avaient comme consigne de ne pas consommer les produits du jardin... **Une alternative éolienne existe ; il faut l'exploiter et j'y adhère totalement.**

Lors de réunions dans le village, lorsque le sujet était abordé, la discussion était libre, et aucune opposition farouche n'apparaissait. Pour preuve, une pétition a circulé lors de l'implantation d'un relais téléphonique lorsqu'il a été question de son installation sur le territoire de la commune, et aucune trace de ce genre pour ce projet d'EDF Renouvelables.

Habitant de Bonnesvalyn (02400)